

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE LICENCE EN COMPTABILITE
DE L'INSTITUT TECHNIQUE DE COMMERCE
(ITECOM)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Elhadji Abdoul Aziz Ndiaye, Président
- Dr. Assane Ndao, Membre
- M. Moussa Dia, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, Le Président



Juillet 2018

Table des matières

Liste des sigles et abréviations.....	3
Introduction	4
1. Présentation de l’Institution et du programme évalué	4
2. Avis sur le rapport d’auto-évaluation	5
3. Description de la visite sur le terrain.....	5
4. Appréciation de l’EPES au regard des standards de qualité de l’ANAQ-Sup.....	7
5. Points forts du programme.....	13
6. Points faibles du programme	14
7. Appréciations générales du programme	14
8. Recommandations à l’Etablissement.....	15
9. Recommandations à l’ANAQ	15
10. Proposition de décision	15

Liste des sigles et abréviations

ANAQ -SUP	Autorité Nationale d'Assurance Qualité de L'Enseignement Supérieur
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
CAMES	Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CEPES	Conférence des Etablissements Privés de l'Enseignement Supérieur du Sénégal
CIAQ	Cellule Interne d'Assurance Qualité
CORE	Centre d'Orientation et de Relations avec les Etudiants
ERASMUS	EuRoPeAn Action Scheme for the Mobility of University Students
IREO	ITECOM-Relations avec les Entreprises et Organisations
ITECOM	Institut Technique de Commerce
LMD	Licence, Master et Doctorat
PATS	Personnel Administratif, Technique et de Service
PER	Personnel d'Enseignement et de Recherche
PRED	Programme de Reconnaissance et d'Equivalence des Diplômes
RIDEPES	Réseau International des Etablissements Privés de l'Enseignement Supérieur de l'Espace Cames
TD	Travaux Dirigés
TPE	Travail Personnel de l'Etudiant

Introduction

L'Institut Technique de Commerce (ITECOM), basé à Dakar, a présenté un rapport d'auto-évaluation auprès de l'ANAQ-SUP le 16 mai 2017 en vue de l'accréditation du diplôme de Licence en Comptabilité. L'ANAQ-SUP a désigné l'équipe d'Experts – Evalueurs externes composée comme suit :

- Pr. Elhadji Abdoul Aziz Ndiaye, Président
- Dr. Assane Ndao, Membre
- M. Moussa Dia, Membre

La visite a eu lieu le mardi 6 février 2018 de 9h à 17h. La rédaction du rapport a été effectuée par l'équipe en respectant le format recommandé par l'ANAQ-SUP.

1. Présentation de l'Institution et du programme évalué

1.1 Présentation de l'ITECOM

L'Institut Technique de Commerce (ITECOM) est un établissement privé d'enseignement supérieur professionnel, situé à Dakar au boulevard de la Gueule Tapée. L'ITECOM fut créé en 2001 à l'initiative d'un groupe de jeunes professeurs de l'enseignement professionnel ayant capitalisé chacun plus de quinze ans d'expérience dans le secteur de la formation. Bénéficiant des agréments N°00478/METFPALN/DC/DFP et N°001/AG/ ME/DES, l'ITECOM est autorisé à organiser des formations supérieures de niveau licence (Bac + 3), et Master (Bac + 5). Par ailleurs, l'institut se positionne aussi par rapport à sa mission de capitalisation et de veille scientifique, reposant sur un corpus composé de près d'une cinquantaine d'intervenants dans tous les domaines intéressants la vie de l'entreprise et des organisations en général. Pour honorer ses engagements et remplir l'importante mission que l'Etat du Sénégal lui a confiée, l'ITECOM s'appuie sur un dispositif organique et fonctionnel assez performant.

1.2 Présentation du programme de Licence en comptabilité

La demande croissante en formation de cadres moyens et supérieurs pour la comptabilité et la finance d'entreprise, en général, a suscité la création du programme de Licence en comptabilité. A cet effet, ce programme offre une formation permettant aux diplômés d'être immédiatement opérationnels, d'une part et assurant leur adaptation à l'évolution des organisations et à l'environnement économique et social, d'autre part. Aussi le programme de

Licence en comptabilité de l'ITECOM a-t-il pour objectif de former des spécialistes de la finance d'entreprise capables, entre autres, de :

- tenir correctement la comptabilité d'une entreprise ;
- assister un Directeur financier ;
- occuper un poste de responsable comptable et financier.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation, présenté sous format *pdf*, comprend 63 pages et est composé de deux parties. La première partie est consacrée aux différents champs d'évaluations suivant le référentiel programme de l'ANAQ-SUP. A la suite de la présentation de chaque champ, le rapport expose les forces et faiblesses du programme ainsi que les principales recommandations du comité de pilotage. La seconde partie du document présente les annexes et le glossaire. Le rapport d'auto-évaluation du programme de Licence en comptabilité est globalement très riche en informations et est écrit dans un style facile à lire et compréhensible. Toutefois, une relecture minutieuse aurait permis de corriger certaines maladresses, notamment des fautes de frappe, des erreurs dans la présentation de la maquette, le pied de page portant la mention de licence en Marketing-communication des entreprises, ...

3. Description de la visite sur le terrain

3.1 Organisation et déroulement de la visite

La mission d'évaluation de l'ANAQ-SUP a démarré à 9h par des mots de bienvenue prononcés par le Professeur Mamadou KANDJI, au nom de la Direction de l'ITECOM. Le Professeur Elhadji Abdoul Aziz NDIAYE, Président de séance, a ensuite commencé par présenter l'équipe d'experts et rappelé l'objectif de la mission qui consistait à s'assurer du niveau d'atteinte des standards de qualité définis par l'ANAQ-SUP.

Le planning ci-après a été ensuite proposé et adopté.

- ✓ 9h05-11h25 : présentation du programme par les responsables de l'ITECOM et discussions ;
- ✓ 11h25-13h30 : rencontres avec des enseignants vacataires, des PATS et des étudiants du programme ;
- ✓ 15h10-16h15 : visite des locaux ;
- ✓ 16h15-16h30 : synthèse des travaux ;
- ✓ 16h30-17h00 : restitution orale

Une liste de documents complémentaires nécessaires au bon déroulement de la mission a été demandée dès le début des travaux.

Il s'en est suivi une présentation du rapport d'auto-évaluation par le Responsable de la CIAQ. Cette dernière a suscité des commentaires et discussions qui ont porté essentiellement sur les objectifs du programme, la maquette et les compétences visées. Il faut signaler qu'une nouvelle maquette (différente de celle contenue dans le rapport d'auto-évaluation) a été présentée aux experts durant cette séance.

Après cette réunion d'ouverture l'équipe d'experts a rencontré d'abord des enseignants notamment Monsieur GASSAMA, titulaire des cours d'économie, Monsieur SY, chargé du cours de comptabilité des sociétés, Monsieur MBAYE, titulaire du cours de leadership et Monsieur BAL, responsable du cours de fiscalité. Les entretiens avec les enseignants ont permis d'apprécier le niveau relativement appréciable de ces derniers mais aussi de déceler le non-respect du volume horaire inscrit sur la maquette pour certains éléments constitutifs et le manque de cohérence entre l'intitulé de certains enseignements et leur contenu effectif.

Des entretiens ont été effectués, respectivement, avec les Responsables du CORE, de la comptabilité, des affaires administratives et de la scolarité. Ces derniers ont permis de mesurer les efforts de l'ITECOM en matière de dématérialisation de la gestion de la scolarité avec l'acquisition d'un logiciel de gestion des notes. Ces entretiens ont également permis de constater le niveau de motivation très bas de certains membres du personnel administratif technique et de service et l'absence d'une gestion budgétaire pouvant garantir, toute chose étant égale par ailleurs, la pérennité du programme.

L'équipe d'experts a par la suite rencontré des étudiants du programme qui apprécient globalement la qualité de la formation mais soulignent toutefois des difficultés liées notamment à la méconnaissance du CORE et au défaut d'accompagnement dans le cadre de la recherche de stage voire d'emploi.

Les experts ont ensuite procédé à la visite des locaux. Cette dernière a permis de constater l'existence de salles de cours fonctionnels et le dynamisme de la scolarité. Toutefois, il faut déplorer l'absence de bibliothèque physique, le non-respect des normes régissant les établissements recevant du public (extincteurs à jour, mise en place d'escaliers de secours

fonctionnels,...), la discrimination envers les personnes à mobilité réduite et un CORE peu fonctionnel.

L'équipe d'experts s'est enfin retirée pour définir les points forts et les points faibles du programme de Licence en comptabilité ; qu'elle a, par la suite, exposés aux responsables de l'ITECOM.

3.2 Appréciation de la visite

La visite s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Les dirigeants de l'ITECOM ont été très coopératifs. Leur réactivité par rapport aux requêtes des experts montre que la visité a été sérieusement préparée.

4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

CHAMP D'ÉVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 Le programme d'études est régulièrement dispensé.

Le programme de Licence en comptabilité est proposé depuis l'année académique 2002-2003 et a mis sur le marché treize (13) promotions. L'équipe d'experts a d'ailleurs pu consulter certains procès-verbaux des délibérations.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 1.02 Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Les objectifs du programme sont conformes à la mission de l'institut telle que mentionnée dans son projet d'établissement. Toutefois, il est nécessaire d'harmoniser les objectifs du programme et son contenu. Ce manquement se traduit par un positionnement de cette formation de licence un peu confus. Cette confusion se matérialise à travers le déroulé de son sigle hésitant entre *Licence en Comptabilité* et *Licence en Comptabilité-Finance*.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 1.03 Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Il existe une volonté de maintenir des relations avec le monde professionnel. En effet, des

professionnels de la gestion interviennent dans le programme de licence en comptabilité. De plus, plusieurs entreprises accueillent des stagiaires de l'institut (Port Autonome de Dakar, Compagnie Sucrière du Sénégal, SOCAS, ASECNA Sénégal,..). Toutefois, les étudiants interrogés indiquent ne pas connaître le Centre d'Orientation et de Relations avec les Etudiants (CORE).

Appréciation globale du standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Toutes les personnes concernées par le programme sont tenues informer de leurs prérogatives et responsabilités. Pour la gouvernance administrative et académique, un organigramme définit l'organisation de l'ITECOM.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 2.02 Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Il semble se poser un véritable problème d'implication des enseignants dans le processus d'élaboration et de mise à jour du programme de Licence en comptabilité. Les enseignants vacataires interrogés affirment ne pas connaître la maquette de la formation. De plus, certains enseignants vacataires du programme n'ont pas de contrat signé. Ils s'en tiennent à leurs enseignements et participent aux délibérations.

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

Standard 2.03 Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'ITECOM dispose d'une cellule d'assurance qualité qui suivrait le programme de Licence en comptabilité en matière d'assurance qualité. Dans ce cadre, la maquette du programme serait souvent révisée et les enseignements évalués en vue d'adapter l'offre de formation aux exigences du monde professionnel. Toutefois, les étudiants rencontrés affirment ne pas systématiquement évaluer les enseignements. Aussi, les résultats issus de l'évaluation des

enseignements ne sont-ils pas transmis aux enseignants concernés. Les enseignants interviewés déclarent d'ailleurs n'avoir reçu aucun document allant dans ce sens. De plus, l'équipe d'experts n'a pas reçu d'éléments de preuve pouvant attester de la révision de la maquette du programme.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

Le programme de Licence en comptabilité dispose d'une maquette structurée en unités d'enseignement et en éléments constitutifs. Toutefois, elle demeure peu conforme à la réglementation en vigueur notamment à la Loi n° 2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'organisation du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur et au Décret 2012-1114 relatif au diplôme de Licence, notamment en matière de répartition entre temps présentiel et volume horaire réservé au travail personnel de l'étudiant. Les éléments constitutifs ne disposent pas tous de syllabus (ou de plan de cours) et ces derniers restent peu standardisés. Le volume horaire inscrit sur la maquette demeure peu conforme à ce qui est appliqué dans le cadre du déroulement de certains enseignements du programme.

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

Standard 3.02 *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Le programme de Licence en comptabilité couvre une bonne partie des aspects de la comptabilité. Il garantirait l'assimilation de connaissances scientifiques. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation permettraient dans une certaine mesure aux étudiants de pouvoir s'insérer dans le marché du travail. Toutefois, l'ITECOM gagnerait à intégrer dans ce programme certains enseignements fondamentaux comme : le droit des affaires, le management de la qualité, la gestion prévisionnelle, la normalisation comptable

internationale, le choix des investissements, la finance islamique, la recherche opérationnelle et la gestion de la production. Il gagnerait également à revoir l'enchaînement de certains enseignements tels que : la comptabilité analytique et le contrôle de gestion, le contrôle interne et l'audit, le marketing et la stratégie des organisations ainsi que les mathématiques financières. L'ITECOM gagnerait enfin à préciser le contenu de certains éléments constitutifs tels que les cours d'informatique appliquée et l'enseignement relatif à l'évaluation des entreprises.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 3.03 Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées conformément aux textes régissant le système LMD. Ces conditions sont d'ailleurs affichées et rappelées lors des amphithéâtres de rentrée de l'ITECOM.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 3.04 Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

L'équipe d'experts n'a pas pu disposer, malgré une demande insistante, des statistiques des cinq dernières années relatives aux effectifs des inscrits lui permettant d'apprécier convenablement l'évolution du taux de réussite dans le cadre du programme de Licence en comptabilité (taux de réussite, taux de promotion, taux d'abandon et taux de diplomation).

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le programme de Licence en comptabilité de l'ITECOM dispose d'un corps enseignant, compétent du point de vue didactique et scientifiquement qualifié. A cet effet, les enseignements du programme sont majoritairement assurés par des docteurs et des professionnels compétents et expérimentés. Toutefois, l'entretien avec certains enseignants vacataires du programme révèle un système de traitement différencié.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 4.02 La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Le type de contrat liant le personnel enseignant (permanent comme vacataire) à l'ITECOM renvoie à des indications claires sur le temps relatif aux activités d'enseignement mais ne précise pas la répartition entre le temps de recherche et celui d'administration. Le temps de travail effectivement consacré par le PER à l'enseignement correspond au temps prévu pour effectuer ces tâches.

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

Standard 4.03 La mobilité du PER est possible.

Le Personnel enseignant du programme est composé de 30% de permanents et de 70% de vacataires provenant d'institutions Nationales publiques et privées. Ce qui constitue une source de mobilité des enseignants voire d'enrichissement de la qualité des enseignements-apprentissages.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 Les conditions d'admission dans le programme sont publiées

Les conditions d'accès au programme de Licence en comptabilité sont diffusées. A cet effet, l'accès se fait sur la base d'une sélection de dossier et d'un entretien. Le programme de Licence en comptabilité est ouvert à tous les titulaires du Baccalauréat ou de tout autre diplôme admis en équivalence.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Il n'a été noté aucune discrimination de genre au niveau du recrutement du programme de Licence en comptabilité. Par conséquent, les filles et les garçons ont les mêmes chances d'accéder au programme de Licence en comptabilité.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 5.03 La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Il existerait, d'après le rapport d'auto-évaluation, un dispositif dédié à la mobilité des étudiants, notamment à travers le programme ERASMUS. Toutefois, les étudiants interrogés ne témoignent pas de l'opérationnalité de ce dispositif et la liste de mobilité fournie dans le rapport d'auto-évaluation reste peu spécifique au programme.

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

Standard 5.04 Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

D'après le rapport d'auto-évaluation, les étudiants bénéficieraient d'un encadrement adéquat de la part des responsables pédagogiques, du CORE et de l'IREO. Toutefois, la non fonctionnalité du CORE et le désarroi des étudiants lors de leur recherche de stage semblent démontrés le contraire. Aussi faut-il ajouter que l'équipe d'experts n'a pas reçu d'éléments de preuve pouvant attester de cet encadrement adéquat.

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

Standard 5.05 Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme ne dispose pas d'une liste de ses diplômés, des emplois qu'ils occupent et du temps pris pour obtenir un premier emploi. A cet effet, il semble difficile pour les experts d'apprécier convenablement ce standard. Toutefois, il faut préciser que l'ITECOM a participé à plusieurs salons pour l'emploi des jeunes (à travers notamment le CORE et l'IREO) et signé plusieurs conventions de partenariat avec des entreprises.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

CHAMP D'EVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le niveau des équipements pédagogiques et administratif est acceptable mais peut être amélioré. Toutefois, l'inexistence d'une politique budgétaire pourrait compromettre la poursuite de ce programme dans le long terme. Les experts invitent également la direction de l'établissement à veiller au strict respect des normes régissant les établissements recevant du public (extincteurs à jour, meilleure prise en charge des personnes à mobilité réduite, mise en place d'échelle et d'escaliers de secours fonctionnels, ...).

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

5. Points forts du programme

La mission a constaté plusieurs forces pour l'ITECOM énumérées ci-dessous :

- Existence d'un logiciel pour la gestion des notes ;
- Existence d'une bonne implantation géographique et stratégique ;
- Existence d'un bon niveau d'équipement pédagogique et d'une administration assez étoffée ;
- Existence d'un corps enseignant de haut niveau ;
- Existence d'un service dédié à l'insertion des étudiants (CORE) ;
- Existence d'un dispositif d'évaluation des enseignements ;
- Bonne présence de professionnels dans le corps enseignant du programme.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer l'attention sur ce qui suit :

6. Points faibles du programme

Comme souligné précédemment, la maquette n'est pas conforme à la réglementation en vigueur. Aussi les syllabi de cours demeurent-ils peu standardisés. Ils sont variables d'un enseignant à un autre.

Les experts ont en outre noté d'autres faiblesses indiquées dans la liste ci-dessous :

- Non-respect du ratio : temps présentiel / travail personnel de l'étudiant ;
- Le volume horaire appliqué ne correspond pas au nombre d'heures inscrit sur la maquette pour certains enseignements ;
- Absence de certains enseignements fondamentaux, tels que : le management de la qualité, la gestion prévisionnelle, la normalisation comptable internationale, le choix des investissements, la finance islamique, la recherche opérationnelle et la gestion de la production ;
- Manque de suivi du dispositif d'évaluation des enseignements ;
- L'intitulé de certains enseignements demeure peu conforme à leur contenu ;
- Peu d'équité dans le traitement des enseignants vacataires ;
- Non-respect de la réglementation pour les établissements recevant du public ;
- Absence de bibliothèque physique ;
- Incohérence dans l'enchaînement de certains enseignements ;
- Absence de gestion budgétaire pour le programme.

7. Appréciations générales du programme

Le programme de Licence en comptabilité répond globalement aux objectifs de l'ITECOM. L'institut dispose également d'une bonne expérience dans le domaine de l'enseignement de la comptabilité. A cet effet, le corps enseignant est composé d'universitaires de haut niveau et de professionnels compétents ayant une bonne expérience dans l'enseignement. Toutefois, la maquette demeure peu conforme aux textes réglementaires sénégalais relatifs au système LMD. Dans ce cadre, la nouvelle politique engagée, la décision prise par la direction, lors de notre visite, de corriger la maquette ainsi que les nombreux points forts précités, font que l'ITECOM

est dans une bonne dynamique d'amélioration de la qualité du programme de Licence en comptabilité.

8. Recommandations à l'Établissement

- Respecter le ratio : temps présentiel / travail personnel de l'étudiant, conformément aux textes réglementaires sur le système LMD ;
- Veiller à la conformité entre le volume horaire inscrit sur la maquette et le temps effectivement appliqué ;
- Intégrer certains enseignements fondamentaux dans le programme, notamment : le management de la qualité, la gestion prévisionnelle, la normalisation comptable internationale, le choix des investissements, la finance islamique, la recherche opérationnelle et la gestion de la production ;
- Revoir l'enchaînement de certains éléments constitutifs, tels que : la comptabilité analytique et le contrôle de gestion, le contrôle interne et l'audit, le marketing et la stratégie des organisations ainsi que les mathématiques financières ;
- Faire le suivi du dispositif d'évaluation des enseignements ;
- Veiller à la conformité entre l'intitulé de certains enseignements et leur contenu effectif ;
- Respecter la réglementation en matière établissements recevant du public (construire des issus de secours,) ;
- Se doter d'une bibliothèque physique ;
- Mettre en place une gestion budgétaire pour le programme.

9. Recommandations à l'ANAQ

Les experts invitent l'ANAQ-SUP à informer davantage les établissements supérieurs sur les textes réglementaires quant à la préparation des rapports d'auto-évaluation.

10. Proposition de décision

Accréditation refusée